



Berne, 1<sup>er</sup> juin 2020

## **Grille de classification des qualifications professionnelles du champ professionnel de la promotion de l'activité physique et de la santé (GCQP)**

### **Situation initiale:**

Sur le marché du travail, il existe de nombreux diplômes et certifications de formation professionnelle et continue ayant un caractère non-formalisé. Néanmoins, ils ne sont pas tous reconnus au même niveau dans le monde du travail. Par rapport aux diplômes et certifications formels attestant d'une formation professionnelle formalisée (et reconnue au niveau fédéral), il manquait jusqu'à présent un cadre national permettant de réguler la comparabilité et la transparence des différentes formations non-formalisées. La présente grille de l'OrTra Activité physique et santé comble ce manque. Elle offre aux employeurs tout comme aux collaborateurs et collaboratrices du secteur de l'activité physique et du sport une grande transparence en matière de qualité de la formation menant à des diplômes ou certifications non-formalisés.

Conformément aux systèmes de formation professionnelle de niveaux supérieurs, les attestations de compétences ne sont plus indiquées sous forme du nombre d'heures de formation, mais sous la forme d'attestations de

- connaissances
- compétences techniques
- compétences transférables
- pratique professionnelle

### **Entrée en vigueur:**

Lors de sa réunion du 30 mai 2018, le comité directeur de l'OrTra Activité physique et santé a décidé l'entrée en vigueur de la grille de classification des qualifications professionnelles pour les niveaux 1 à 3, après avoir consulté ses membres, la Fédération Suisse des Centres Fitness et de Santé FSCFS, ainsi que l'Association professionnelle pour la santé et le mouvement BGB Schweiz et l'Association suisse des organisations de formation au mouvement et la promotion de sa santé SVBO.

**OrTra Activité physique et santé**

Christine Grämiger  
Co-présidente

Claude Ammann  
Co-président



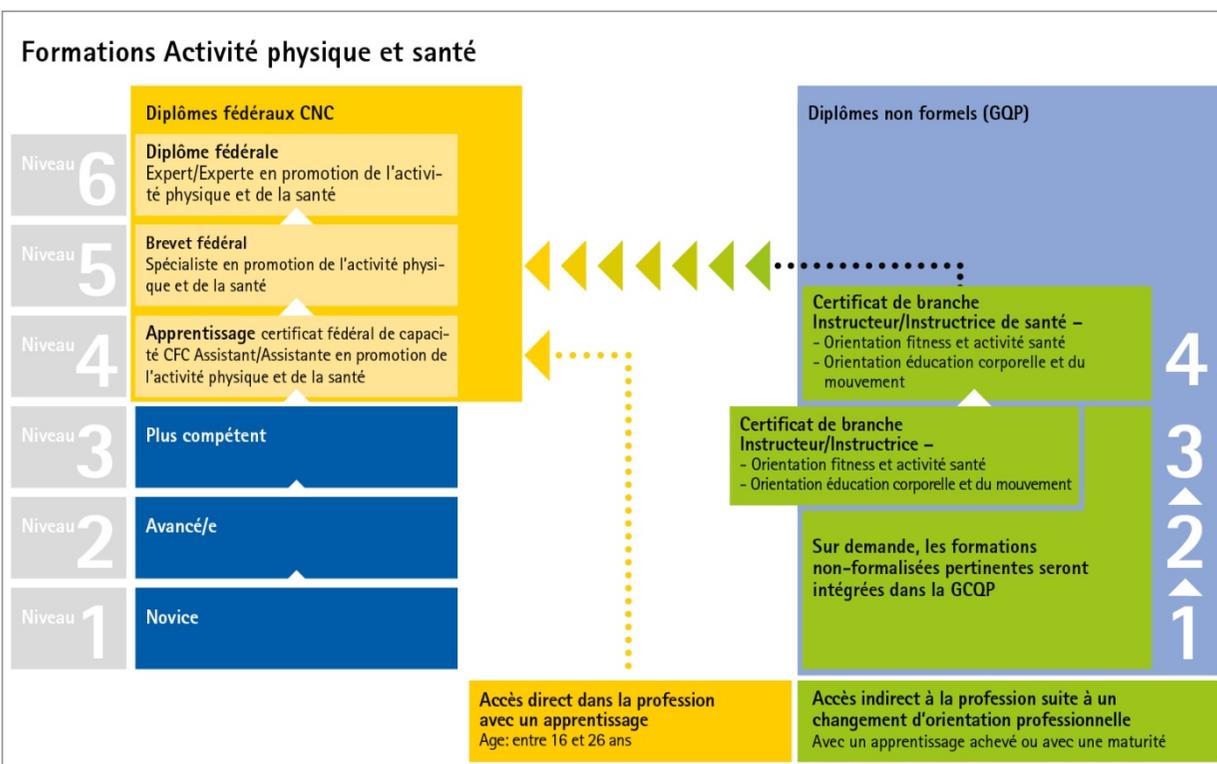
## Accès au champ professionnel de la promotion de l'activité physique et de la santé GCQP

### Grille de classement pour les qualifications professionnelles (GQP)

En vigueur depuis 1er juin 2020



OrTra **Activité physique et santé**  
Association suisse des professions du mouvement





## Aperçu des compétences d'action professionnelles

### Profil de compétences GCQP niveau 1: novice

Le présent document de l'OrTra Activité physique et santé fait l'objet d'un droit de propriété intellectuelle. Il est destiné à être utilisé uniquement pour la classification des offres de formation dans le secteur de l'activité physique et du sport. Toute transmission du présent document, même sous forme d'extraits, est interdite sans l'autorisation de l'OrTra Activité physique et santé. L'impression, l'échange, la copie, la duplication, le transfert, le réenregistrement, l'émission ou toute autre utilisation, ou bien la tolérance de telles utilisations, sont interdites et feront l'objet de poursuites civiles et pénales.

	Domaines de compétences d'action	Compétences d'action professionnelles				
		1	2	3	4	5
A	Activités dans la salle d'entraînement ou de mouvement	A.1 Surveiller le déroulement de l'entraînement / la zone de mouvement	A.2 Faire fonctionner des appareils simples	A.3 Régler des programmes de base simples sur un appareil de cardio	A.4 Réagir en cas d'urgence	A.5 Assister au cours de groupe
B	Activités d'accompagnement de la clientèle	B.1 Participer au travail dans la zone de réception	B.2 Servir dans la zone de boissons et de restauration	B.3 Recevoir les réclamations	B.4 Réaliser des ventes et prodiguer des conseils simples	
C	Entretien des locaux et du matériel	C.1 Maintenir la propreté des locaux	C.2 Maintenir la propreté des appareils d'entraînement et des objets auxiliaires			
D	Administration	D.1 Saisir les coordonnées générales de la clientèle				



## Profil de compétences GCQP niveau 2: avancé/e

Le présent document de l'OrTra Activité physique et santé fait l'objet d'un droit de propriété intellectuelle. Il est destiné à être utilisé uniquement pour la classification des offres de formation dans le secteur de l'activité physique et du sport. Toute transmission du présent document, même sous forme d'extraits, est interdite sans l'autorisation de l'OrTra Activité physique et santé. L'impression, l'échange, la copie, la duplication, le transfert, le réenregistrement, l'émission ou toute autre utilisation, ou bien la tolérance de telles utilisations, sont interdites et feront l'objet de poursuites civiles et pénales.

Domaines de compétences d'action		Compétences d'action professionnelles					
		1	2	3	4	5	6
A	Activités dans la pièce d'entraînement ou de mouvement	A.1 Informer sur des possibilités complémentaires d'entraînement et sur les offres d'activité physique	A.2 Utiliser des appareils et outils complexes	A.3 Informer les client-e-s sur les possibilités et le fonctionnement de l'appareil de cardio	A.4 Evaluer des enchaînements simples d'entraînement ou de mouvement de la part des client-e-s	A.5 Elaborer des programmes individuels simples d'entraînement ou de mouvements basiques	A.6 Enseigner des cours standardisés d'activité physique en groupe, ou mener des entraînements individuels
		A.7 Enseigner des éléments non-standardisés dans des cours de groupe					
B	Activités d'accompagnement de la clientèle	B.1 Effectuer des ventes et des consultations simples	B.2 Saisir des données concernant les client-e-s relatives aux entraînements	B.3 Mener à bien des entretiens de conseils simples dans l'espace de vente	B.4 Traiter des réclamations simples		
C	Entretien des locaux et du matériel	C.1 Contrôler l'état des stocks de l'entreprise de fitness et d'activité physique	C.2 Faire fonctionner les installations musicales (microphone) et appareils multimédia	C.3 Effectuer la maintenance des appareils, outils et petits auxiliaires de fitness	C.4 Ouvrir et fermer le centre		
D	Administration	D.1 Elaborer les documents et prospectus publicitaires de l'entreprise de fitness ou d'activité physique					



## Profil de compétences GCQP niveau 3: expert/e

Le présent document de l'OrTra Activité physique et santé fait l'objet d'un droit de propriété intellectuelle. Il est destiné à être utilisé uniquement pour la classification des offres de formation dans le secteur du mouvement. Toute divulgation du présent document, même sous forme d'extraits, est interdite sans l'autorisation de l'OrTra Activité physique et santé. L'impression, l'échange, la copie, la duplication, le transfert, le réenregistrement, l'émission ou toute autre utilisation, ou bien la tolérance de telles utilisations, sont interdites et feront l'objet de poursuites civiles et pénales.

	Domaines de compétences d'action	Compétences d'action professionnelles					
		1	2	3	4	5	6
A	Activités dans la salle d'entraînement ou de mouvement	A.1 Faire fonctionner des appareils avec une plus grande maîtrise	A.2 Conseiller les client(e)s avec une plus grande maîtrise lors d'exercices simples	A.3 Analyser les déroulements des séquences d'entraînements ou de mouvements des client(e)s	A.4 Mener à bien des programmes d'entraînement et de mouvements consécutifs sur la base de méthodes simples, pour des personnes sans problèmes physiques ou de santé	A.5 Mener à bien des programmes d'entraînement et de mouvements adaptés au groupe-cible	A.6 Prodiguer des conseils et recommandations à des client(e)s sans problèmes physiques ou de santé
B	Activités d'accompagnement de la clientèle	B.1 Mener des entretiens de vente plus exigeants					
C	Entretien des locaux et du matériel	C.1 Exécuter les commandes selon les demandes					